



Compte epargne: litige pour le cloturer

Par **makatho66**, le **05/05/2008** à **12:31**

je suis séparé de mon ex concubine depuis 1998, depuis 3 ans j'ai ouvert un compte épargne pour ma fille (mineure) dans ma banque! des difficultés financières me poussent à cloturer ce compte! ma banque refuse la cloture du compte et me demande la signature de mon ex-compagne alors que j'ai ouvert le compte sans elle plus de 7 ans après la séparation! nous sommes dans la même banque et je ne vois plus ma fille depuis 4 ans, les relations sont impossibles avec sa mère et même après avoir expliqué ma situation la banque ne veut rien savoir!! or mon ex-compagne refuse de signer le document qui servirait à fermer le compte! la banque en a-t-elle le droit et quelle solution puis-je avoir pour cloturer ce compte?? NB: de plus la banque continue à prélever même si je suis à découvert et m'enforce un peu plus chaque mois!!! merci de me répondre!!